Montréal

Avis aux résidents

ville.montreal.qc.ca

Arrondissements de Verdun et du Sud-Ouest

Travaux de construction en tunnel d'une canalisation d'eau brute pour l'usine d'eau potable Atwater

Travaux de construction d'un puits d'accès dans le parc de la promenade de l'Aqueduc, à compter du 19 juin 2017

La Direction de l'eau potable de la Ville de Montréal réalisera des travaux de construction d'une canalisation en tunnel pour la protection de l'alimentation en eau brute de l'usine Atwater.

Nature des travaux
Les travaux consistent à construire une canalisation souterraine sur environ 900 mètres en amont de l'usine Atwater, dans l'axe du boulevard Champlain. **Le forage du tunnel débutera en septembre 2017** à partir d'un puits d'accès qui sera construit dans le parc de la promenade de l'Aqueduc, vis-à-vis de la rue Gordon, et se dirigera vers le site de l'usine Atwater. Ces travaux ne modifieront pas la configuration du canal de l'Aqueduc. Durée : un an, sans interruption. Afin de maintenir la cadence des travaux, l'horaire se déroulera sur 6 jours, tel qu'autorisé par l'arrondissement de Verdun.

Première phase : la mise en place des murs de soutènement de l'excavation et excavation du sol meuble
Les murs de soutènement temporaire permettront de retenir le sol en place et de permettre l'excavation du puits dans le roc. Cette étape nécessitera l'installation de palplanches (parois de métal insérées dans le sol).

Durée et horaire des travaux

- Cette phase des travaux débutera dans la semaine du 19 juin et se poursuivra jusqu'à la fin juillet environ.
- Du lundi au vendredi de 7 h à 20 h et le samedi de 8 h à 17 h.

Deuxième phase : la construction d'un puits d'accès
Le puits servira d'accès aux équipements qui creuseront le tunnel, à une profondeur de 30 m (la hauteur d'un immeuble de 10 étages). Ces travaux impliquent une phase de dynamitage à faible charge. Ces interventions seront supervisées et entièrement sécuritaires. Avant chaque opération, un signal sonore sera diffusé. De faibles vibrations pourraient être ressenties mais ne causeront aucun dommage aux bâtiments.

Durée et horaire des travaux

- Cette phase des travaux débutera au début du mois d'août et se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'août environ.
- Du lundi au vendredi de 7 h à 20 h et le samedi de 8 h à 17 h.

Impacts

- **Circulation** : entrave localisée dans la zone des travaux sur le boul. Champlain; cependant, il y aura du transport par camion plus intense pour le retrait des matériaux d'excavation vers les sites de disposition. Des opérations de nettoyage des rues seront réalisées fréquemment.
- **Piste cyclable** : des détours de la piste cyclable seront mis en place dans la zone des travaux.
- **Bruit** : ces travaux causeront du bruit et des vibrations. Des mesures particulières seront mises en place afin de limiter les nuisances : murs anti-bruit, équipement électrique privilégié, isolation acoustique pour les ventilateurs.

Nous sommes conscients des inconvénients que ces travaux peuvent causer et nous prendrons les mesures nécessaires pour en minimiser les impacts.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

INFO-TRAVAUX

Montréal

Renseignements

Ligne Info-travaux : **514 872-3777**, entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi

www.ville.montreal.qc.ca/chantiers **www.twitter.com/Mtl_Circulation**

Pour signaler des situations à tout autre moment, composez le **311** en mentionnant qu'il s'agit de travaux réalisés par la **Direction de l'eau potable de la Ville de Montréal**.

